

Le Pays des Couzes

Localisation de l'unité

L'unité paysagère du Pays des Couzes s'étend dans la moitié Ouest de l'aire d'étude, entre le val d'Allier à l'Est et le massif du Sancy à l'Ouest et jusqu'à la chaîne des Puys au Nord. Le site éolien étudié du plateau de Pardines est compris dans cette unité paysagère.

Caractéristiques de l'unité

«Couze» est le nom attribué aux vallées. Cette unité regroupe en effet un ensemble de rivières descendant des massifs du Cézallier et du Sancy pour rejoindre l'Allier. Les vallées sont globalement orientées Ouest / Est. Il s'agit de la Couze Pavin, de la Couze Chambon, de la Couze d'Ardes et de la Monne. La Couze Pavin délimite le plateau de Pardines au Sud.

L'unité paysagère des Couzes est géologiquement une succession de bassins d'effondrement et de défilés séparés par des reliefs d'origine volcanique pour la majorité.

Il résulte de cette histoire géologique la présence :

- de vallées encaissées, avec des versants souvent rocheux et présentant une typologie de gorges (gorges de la Couze Pavin à Saint-Floret, gorges de Courgoul...),
- de vallées plus larges à fond plat, issues d'une érosion plus forte qui s'est combinée à des dépôts alluvionnaires.
- de formes tabulaires nommées « chaux », plateaux de faible étendue, horizontaux, avec des coteaux abrupts. Ces plateaux sont des coulées volcaniques anciennes dégagées par l'érosion (Chaux de Fromental, Chaux de Ternant...).
- de cônes volcaniques : les puys (Puy d'Ysson, Puy de Sardan, Puy des Paroux, Puy de Saint Sandoux...).
- localement de cheminées de fées, issues de l'érosion (exemple de la vallée des Saints).
- localement de coulées tendres creusées par un habitat troglodyte et des caves (exemple de Perrier, de Fontenille à Saint-Diéry...).

La diversité des types de sols induit une diversité d'occupation du sol.

- Les vallées à typologie de gorges sont peu exploitées pour l'agriculture. Les versants les plus abrupts sont rocheux ou boisés. La force de l'eau était utilisée par de nombreux moulins. Les fonds de vallée les plus encaissées ont aujourd'hui tendance à se fermer.
- Sur les versants bien exposés des vallées il reste aujourd'hui trace d'une viticulture par la présence de terrasses et tonnes de vigne. Les secteurs les moins accessibles ont évolués vers la friche. Le vignoble est existant notamment au Sud à Boudes par exemple.
- Les fonds de vallées évasés et recouvert d'alluvions sont exploités par des vergers, des prairies d'élevage et des champs cultivés.
- Les cours d'eau sont soulignés par leur ripisylve.
- Les plateaux sont souvent ouverts. L'exploitation agricole est rare (sols pauvres) et a nécessité un épierrement qui se lit aujourd'hui par la présence de murets. Les plateaux sont plutôt utilisés pour le pâturage sauf certains secteurs particuliers qui sont cultivés comme c'est le cas du plateau de Pardines.
- Les fonds de bassin ou « plaines » sont exploités en grande culture, avec des champs ouverts (secteurs de Limagne). C'est le cas du bassin du Lembronnet au Sud et autour de Plauzat au Nord.

Une transition paysagère se fait à l'Ouest avec le massif du Sancy (relief plus disséqué) et au Sud avec le Cézallier (plateaux ouverts exploités en pâtures et ponctués de lacs, gorges incisant ces plateaux). Au Sud Ouest le parc éolien de Saulzet (26 éoliennes) se lit en vue lointaine.



Fig.3: Paysage du Pays des Couzes. Vue depuis Montaigut-le-Blanc sur la vallée de la Couze Chambon et Champeix. Vue vers l'Est. Reliefs du Livradois en arrière-plan. Les Couzes, des vallées encaissées.

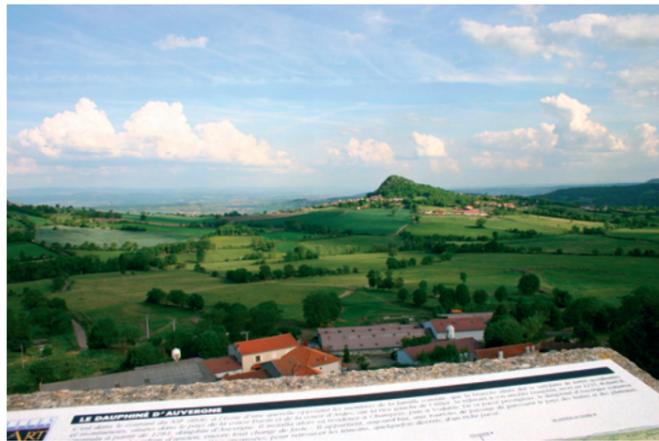


Fig.4: Paysage du Pays des Couzes. Vue depuis la table d'orientation de l'église de Ronzières. Dômes volcaniques.



Fig.5: Gorges de la couze Pavin «gorges de Saint-Floret». Vue vers l'Ouest depuis le site du Chastel à Saint-Floret.



Fig.6: Paysage du Pays des Couzes. Vue vers le Sud depuis Plauzat. Bassin agricole.



Fig.7: Bourg de Pardines. Bâti en pierre et toitures en tuile.



Fig.8: Toitures en lauze.

L'habitat est rare sur les plateaux. Il s'agit de fermes isolées, entourées de haies les protégeant du vent. Les bourgs s'implantent dans les vallées, sur des coteaux ou sur des points hauts (sites défensifs). Le patrimoine bâti compte notamment le bourg de Saint-Floret (Plus beau village de France), châteaux et églises.

Dans l'architecture on retrouve l'influence des zones montagneuses (toitures en lauzes, bâti en pierre noire) et l'influence méridionale (toitures en tuiles, bâti en pierres mélangées - basaltiques et calcaire-, arkose). De nombreuses maisons fortes témoignent des conflits (Dauphiné d'Auvergne) tandis que des châteaux plus récents témoignent quant à eux de la richesse agricole.

L'organisation des vues se fait sous l'influence du relief (carte 4 du relief page 13 et carte 11 d'organisation des vues page 31) :

- Vues lointaines comprenant plusieurs plans (plateaux, puys, vallées, arrière-plan avec les massifs du Sancy, du Puy-de-Dôme ou du Livradois) depuis les points hauts et dégagés.
- Larges panoramas depuis les bourgs implantés sur des points hauts. C'est le cas de Pardines (vue sur le massif du Sancy), de Chalus (vue sur le val d'Allier et le bassin du Lembronnet), de Crest (vue sur le val d'Allier) par exemple.
- Vues rasantes et cadrées par les reliefs alentours depuis les plaines (exemple du plateau de Pardines cadrant les vues au Sud depuis la Limagne autour de Plauzat, exemple du bassin du Lembronnet).
- Vues rasantes depuis les plateaux. Vues panoramiques depuis les rebords de plateaux.
- Vues cloisonnées dans les vallées encaissées. Regard arrêté par les coteaux.

Les tendances d'évolution de cette unité résident dans:

- la pression urbaine: les bourgs proches de l'agglomération d'Issoire s'étendent par la construction de nouvelles habitations. Vers l'Ouest dans les secteurs au relief plus marqué, moins accessibles et plus éloignés, les bourgs comptent au contraire des habitations non occupées.
- l'évolution agricole: des bâtiments agricoles en dehors des bourgs se lisent sur les plateaux ouverts. La viticulture est en diminution de même que l'arboriculture (pomme). Un enrichissement des coteaux s'observe notamment dans les vallées les plus encaissées. Dans les bassins agricoles, les parcelles s'agrandissent sous l'influence de la mécanisation et de l'extension des grandes cultures.

Le Pays des Couzes: des vallées encaissées «les Couzes», des plateaux «les Chaux» et des bassins agricoles («Limagne»).
Un relief marqué notamment à l'Ouest avec des vallées au caractère de gorges. Un paysage agricole à l'Est, plus pittoresque à l'Ouest avec les gorges (Saint-Floret, Courgoul).
Une transition paysagère à l'Ouest avec le massif du Sancy et au Sud Ouest avec le Cézallier (carte 11 page 31).

Rapport au site éolien: des enjeux visuels nuls depuis les vallées les plus encaissées. Des vues d'ensemble avec le site éolien qui s'organisent depuis les plateaux et bassins agricoles. Des vues proches sur le plateau de Pardines depuis les vallées alentours notamment celle de la Couze Pavin délimitant le plateau au Sud.
Des enjeux visuels résidant dans ces vues proches depuis la Couze Pavin à Perrier. A l'échelle de l'unité paysagère le site éolien se lit sur la ligne de relief créée par le plateau de Pardines et est ponctuel dans les vues larges et lointaines.



Fig.9: Vallée de l'Allier au Sud d'Issoire. Butte de Nonette point de repère.

La vallée de l'Allier

Localisation de l'unité

La vallée de l'Allier traverse l'aire d'étude dans un axe Nord/Sud.

Caractéristiques de l'unité



Fig.10: Issoire. Vue depuis la RD32 au lieu-dit Courboire. Vue vers le Nord Est.

La vallée de l'Allier présente une diversité de paysages :

- Le bassin minier de Brassac-les-Mines.

Chevalets de mine, quartiers d'habitation témoignent de ce passé minier.

- Le bassin d'Issoire

Dans ce secteur la vallée est évasée ('Limagne'). Elle est majoritairement exploitée par des grands champs ouverts (grandes cultures) sauf à proximité de l'Allier où se mélangent peupleraies, boisements, et prairies. Plusieurs carrières et gravières ponctuent la vallée.

Le fond de vallée est peu habité. Les bourgs s'implantent en position haute (Chalus, Le Broc, Nonette) et bénéficient de vues panoramiques sur la vallée.

Les vues sont rasantes sur l'espace agricole (grandes cultures, champs ouverts) et arrêtées en arrière-plan par les reliefs alentours. L'Allier lui-même est rarement visible car masqué par la végétation arborée qui le borde. Le cordon boisé se lit dans les vues d'ensemble. La butte de Nonette (butte basaltique) constitue un point de repère et d'appel fort dans ce contexte paysager ouvert et le rebord du plateau du Broc marque le paysage par son tracé rectiligne dans les vues depuis le Sud.



Fig.11: L'Allier encaissé au Nord d'Issoire avec l'A75. Vue vers le Sud depuis Saint-Yvoine



Fig.12: L'Allier à Coudes

La ville d'Issoire s'est développée sur la terrasse haute de l'Allier. Le développement industriel d'Issoire est en lien avec la facilité de desserte offerte par la vallée de l'Allier. La vallée de l'Allier est en effet historiquement une voie de passage et regroupe aujourd'hui l'autoroute A75, l'ancienne route RN9 et la voie de chemin de fer. On peut aussi citer les nombreux ponts dont le pont suspendu de Parentignat (monument historique inscrit, cf carte 12 du patrimoine page 34).

Au Sud de Saint-Germain-Lembron, on retrouve le paysage de Limagne, cadré à l'Ouest par les reliefs avec le bourg perché de Chalus en point de repère.

- Les gorges entre Issoire et Montpeyroux.

La vallée forme un couloir de deux kilomètres de large environ, orienté Nord Ouest / Sud Est. Les vues sont courtes et cadrées. Les bourgs de Saint-Yvoine et de Buron dominent la vallée. Les gorges confèrent un caractère pittoresque à ce tronçon de l'Allier.

- La vallée au Nord de Montpeyroux.

Au Nord de Montpeyroux la vallée de l'Allier s'élargit. Comme dans le secteur au Sud d'Issoire, les vues sont rasantes sur l'espace agricole avec les reliefs en arrière-plan et la lecture de l'Allier comme un cordon boisé.

A l'échelle de l'unité paysagère le bâti traditionnel est marqué par les matériaux locaux (galets, pisé, briques en terre crue, pan de bois avec torchis) qui se mélangent à la pierre (pierre basaltique ou grès).

La diversité des espaces confère une valeur paysagère et écologique à la vallée de l'Allier. Les évolutions de cette unité paysagère comprennent :

- Une extension de l'urbanisation : implantation de zones d'activités à proximité de l'autoroute et extension de zones d'habitat.
- Une évolution des pratiques agricoles : abandon des coteaux et évolution vers la friche.
- Un réaménagement des anciennes carrières non-exploitées.
- Une valorisation touristique et sportive de l'Allier.



Fig. 13: Paysage de la Comté. Vue vers le Nord Ouest depuis la RD996 à l'Ouest d'Usson.



Fig.14: Paysage de la Comté. Butte d'Usson point de repère. Vue depuis la RD996 près de Varennes-sur-Usson. Vue vers l'Est.



Fig.15: Paysage de la Comté. Vue depuis la butte d'Usson vers l'Est depuis la table d'orientation dans le bourg. Vue sur la vallée de l'Allier, Issoire, le site éolien étudié et le massif du Sancy en arrière-plan.

La vallée de l'Allier: une diversité de paysages, gorges au Nord d'Issoire, bassin agricole «plaine» au Sud d'Issoire délimité par le Pays des Couzes à l'Ouest et la Comté à l'Est. Issoire agglomération principale.

Rapport au site éolien: la portion encaissée de la vallée au Nord d'Issoire ne présente pas d'enjeux visuels. Les vues larges depuis le bassin d'Issoire pourront comprendre le site éolien. Depuis Issoire des vues s'organisent sur le site éolien (quartiers à l'Ouest, au Sud du centre ville) mais pas depuis les rues du coeur de ville (vues cloisonnées par le bâti).

La Comté

Localisation de l'unité

Cette unité s'étend d'Auzat-sur-Allier au Sud à Billom au Nord, et de la plaine alluviale de l'Allier à l'Ouest aux contreforts du Livradois à l'Est.

Caractéristiques de l'unité

L'unité paysagère de la Comté se caractérise par un relief ample et doux, les vallées donnant lieu à des ondulations du relief. Les vallées sont plus marquées à l'Est (vers le Livradois) tandis qu'à l'Ouest les coteaux dominant la vallée de l'Allier sont nets et abrupts. Dans ce contexte topographique souple, des buttes volcaniques ponctuent et dominent l'espace (Saint-Babel, Usson...).

L'exploitation agricole se fait par des parcelles ouvertes de grandes cultures et quelques prairies. Les structures parcellaires suivent les courbes du relief et des boisements soulignent les points hauts et les coteaux Nord. On peut citer le Bois de la Comté à l'Est de la vallée de l'Allier.

L'habitat occupe points hauts, fonds de vallée ou pieds de coteau. Les bourgs sont souvent entourés de murets, vergers et jardins. L'unité paysagère de la Comté présente une richesse architecturale liée à une diversité dans les formes bâties (habitat groupé -rôle défensif-, châteaux forts, châteaux plus récents, important patrimoine religieux), une diversité dans le type d'habitat (maisons vigneronnes, fermes, maisons de maître et dépendances, maisons bourgeoises dans les bourgs, pigeonniers,...) et enfin dans les éléments de décoration du bâti (cadres solaires...). Les toitures sont majoritairement en tuile.

Au sein de cette unité paysagère les vues sont globalement ouvertes, cadrées en arrière-plan par les reliefs du Livradois vers l'Est et ceux du Cézallier, du Sancy et du Puy de Dôme vers l'Ouest. Elles sont plus courtes dans les vallées sous l'influence des jeux de relief. La butte d'Usson joue un rôle de point de repère et de point d'observation du paysage (tables d'orientation).

Les facteurs d'évolution résident dans les pressions urbaines d'Issoire et de Clermond-Ferrand qui induisent une extension des bourgs et le développement d'un habitat isolé. Les secteurs les plus éloignés des axes routiers sont concernés par une baisse démographique et un abandon des maisons anciennes. L'évolution des pratiques agricoles a conduit à une extension du parcellaire, avec diminution du nombre de prairies.

La Comté: un paysage agricole, au relief souple ponctué de buttes dont la butte d'Usson est la plus reconnue.

Des vues globalement larges avec des belvédères depuis les buttes.

Rapport au site éolien: des enjeux visuels modérés à faibles. Les vues d'ensemble et les panoramas vers l'Ouest vers le massif du Sancy comprennent le site éolien étudié mais il s'agit de vues lointaines et le site est ponctuel dans la vue observée.



Fig.16: Paysage du Bas-Livradois vu depuis la butte d'Usson. Vue vers l'Est.

Le Bas-Livradois

Localisation de l'unité

Cette unité paysagère concerne l'Est de l'aire d'étude. Elle est définie comme une transition entre les paysages de la plaine à l'Ouest et ceux des plateaux du Haut Livradois à l'Est.

L'unité est comprise dans le Parc Naturel Régional (PNR) du Livradois-Forez qui s'étend vers l'Est.

Caractéristiques de l'unité

Les crêtes, souvent boisées forment l'arrière-plan des vues tant depuis l'unité du Livradois que depuis les paysages de la Comté. Les replats et fonds de vallées sont exploités en prairies et quelques cultures, parfois structurés par des haies et des bosquets. Les vallées regroupent l'habitat et les axes de communication. Les vallées très encaissées, inaccessibles, sont boisées.

Le relief régit l'organisation des vues qui sont cadrées dans les vallées et lointaines depuis les replats agricoles. Ces vues panoramiques sont tournées tant vers l'Ouest sur le massif du Sancy et la chaîne des Puys que vers l'Est sur le Haut-Livradois et le Forez.

L'agriculture est moins dynamique dans les zones plus montagneuses de l'Est que dans la partie Ouest. Les conséquences de ces évolutions agricoles se lisent dans le paysage par l'extension des boisements à l'Est et par la création de nouveaux bâtiments agricoles à l'Ouest. De même l'habitat se développe dans la partie basse alors que dans la partie haute le nombre de maisons inhabitées augmente.

Le Bas-Livradois: un paysage annonçant les ambiances de moyenne montagne du Livradois et du Forez. Des crêtes boisées, des bourgs entourés d'espaces agricoles, des vallées pouvant être très encaissées et inaccessibles.

Rapport au site éolien: des enjeux visuels faibles. La distance combinée aux jeux de relief et à la végétation cloisonne rapidement les vues. Le site éolien peut être visible en vue lointaine seulement depuis les points hauts dégagés.



Fig.17: Puy-de-Dôme vu depuis la RD23 dans le Pays des Couzes entre Chadeuf et Sauvagnat-Sainte-Marthe. Vue vers le Nord.

La chaîne des Puys

Localisation de l'unité

La chaîne des Puys s'étire dans une ligne Nord / Sud au Nord de l'aire d'étude.

Caractéristiques de l'unité

La chaîne des Puys est caractérisée par la succession d'anciens volcans dont le point culminant est le Puy de Dôme. La silhouette de la chaîne des Puys est fortement reconnue et son image renvoie à l'Auvergne. Le Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d'Auvergne assure la gestion et la valorisation de ce paysage particulier.

Depuis le cœur de l'aire d'étude, la silhouette du Puy de Dôme et de la chaîne se lit en arrière-plan des vues vers le Nord. Depuis les Puys des panoramas larges et lointains s'offrent à l'observateur. Celui du Puy de Dôme est le plus reconnu.

La chaîne des Puys: un paysage identitaire de l'Auvergne avec le Puy de Dôme comme point culminant.

Rapport au site éolien: des enjeux visuels faibles étant donnée la distance au site éolien. Des vues très lointaines (>20km) sur le site éolien possibles depuis les points hauts dégagés.

L'agglomération Clermontoise

Localisation de l'unité

Cette unité s'étend au Nord de l'aire d'étude, au Nord du Crest.

Caractéristiques de l'unité

L'agglomération Clermontoise s'est développée au pied de la chaîne des Puys (à l'Ouest).

Le bassin urbain est délimité au Sud par des reliefs l'isolant de l'unité paysagère des Couzes. Ces reliefs sont ceux du plateau de Gergovie et de la Montagne de la Serre.

Entre ces reliefs, au Nord de la Montagne de la Serre, la vallée de l'Auzon est définie comme un écrin de verdure (vergers, prairies et vignobles). Les productions agricoles firent la richesse de cette vallée. Le patrimoine bâti est dense. On peut citer les châteaux de Chanonat. Les vues sont cloisonnées dans la vallée de l'Auzon, le pays des Couzes n'est pas visible.

Les vues lointaines s'organisent depuis les reliefs dont le bourg du Crest bâti sur la pointe Est de la Montagne de la Serre et qui bénéficie de vues en belvédère vers le Nord, l'Est et le Sud vers le pays des Couzes.

L'agglomération Clermontoise: un paysage urbain au pied de la chaîne des Puys. Au Sud un paysage marqué par le relief qui isole la ville du Pays des Couzes.

Rapport au site éolien: des enjeux visuels très faibles à nuls depuis l'agglomération et la vallée de l'Auzon (Chanonat...). Des vues lointaines comprenant le site éolien depuis le bourg perché du Crest.

I. Etat initial paysager

I.1. L'organisation du paysage et des vues I.1.3. Contexte paysager rapproché

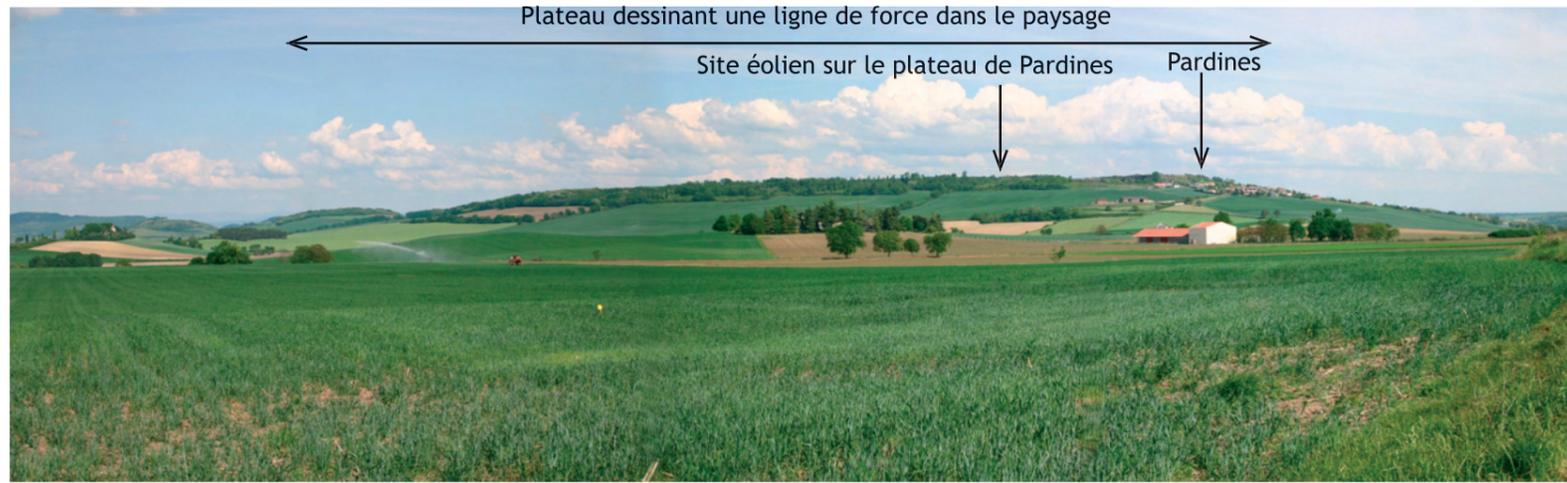


Fig.18. Vue sur le site éolien depuis la route RD996 venant de Champeix et allant vers Issoire. Vue vers l'Est.

Les illustrations sont localisées sur la carte 10 page 27.

Relief

Le plateau de Pardines (altitude 600m environ) est localisé à l'Ouest d'Issoire (carte 8 page 23). Il est délimité par des coteaux abrupts (200m de dénivelé environ) dominant la vallée de la Couze Pavin (Perrier) au Sud et la vallée de l'Allier au Nord Est (Saint-Yvoine). Au Nord (Chadeleuf, Plauzat) et au Sud Est (Issoire) des coteaux plus souples l'isolent de la vallée évasée de l'Allier.

Au Nord Est les versants du plateau sont incisés par des vallées dont la vallée encaissée et boisée du ruisseau de Boissac. Deux carrières sont en exploitation au Nord du plateau (Pardines et Saint-Yvoine). Au coeur du site, un plan d'eau est présent.

Occupation du sol

Le plateau de Pardines est majoritairement cultivé (maïs, céréales, tournesol...). Un réseau de chemins dessert le plateau. Quelques arbres sont présents (en arbre isolé ou bosquet), surtout sur les rebords du plateau.

Quelques parcelles sont dédiées à l'élevage bovin. La ferme des Pics au Nord Est est une exploitation laitière.



Fig.19. Carrière de Chadeleuf au Nord de Boissac au Nord du site éolien. Vue vers le Nord depuis le site éolien.



Fig.20. Carrière de Pardines au Nord Ouest du site éolien.



Fig.21. Rampe d'arrosage sur le site éolien



Fig.22. Mât de mesure du vent sur le site éolien



Fig.23. Plateau agricole de Pardines. Site éolien depuis le chemin venant de Pardines et allant vers le Domaine des Pics. Vue vers l'Est.

Organisation des vues

Le plateau de Pardines dessine une ligne de relief Nord Ouest / Sud Est dans les vues depuis le Sud (RD26 à l'Est de Chidrac, RD32 à l'Est de Solignat...) et le Nord (Chadeleuf, Saint-Yvoine, RD978 au Sud de Plauzat...) notamment. La vallée de la Couze Pavin a en effet incisé le relief et induit un coteau très abrupt, caractéristique des Couzes (carte 8 page 23).

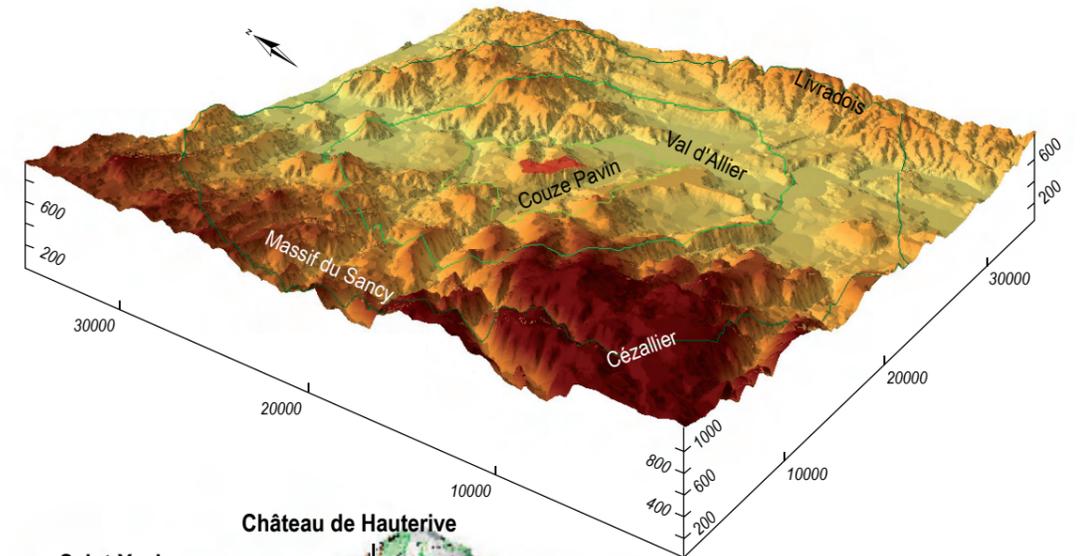
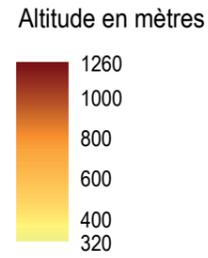
Le plateau se lit aussi dans les vues d'ensemble depuis le bassin autour de la vallée de l'Allier ainsi que depuis les points de vue dégagés depuis l'Ouest (pas de vues depuis les vallées encaissées). Le mât de mesure du vent installé au coeur du site éolien joue le rôle de point de repère. Parmi les points de vue panoramiques comprenant le site éolien on peut citer ceux depuis le Puy d'Ysson et depuis la tour de l'Horloge d'Issoire.

Sur le plateau de Pardines même, les vues sont rasantes et s'arrêtent sur l'arrière-plan constitué des reliefs du Livradois à l'Est, du massif du Sancy à l'Ouest, de la chaîne des Puys au Nord et du Cézallier au Sud. Le parc éolien de Saulzet est perceptible en vue éloignée (interdistance de 14.5km environ). Des vues panoramiques s'offrent à l'observateur depuis les rebords de plateau notamment au Sud.

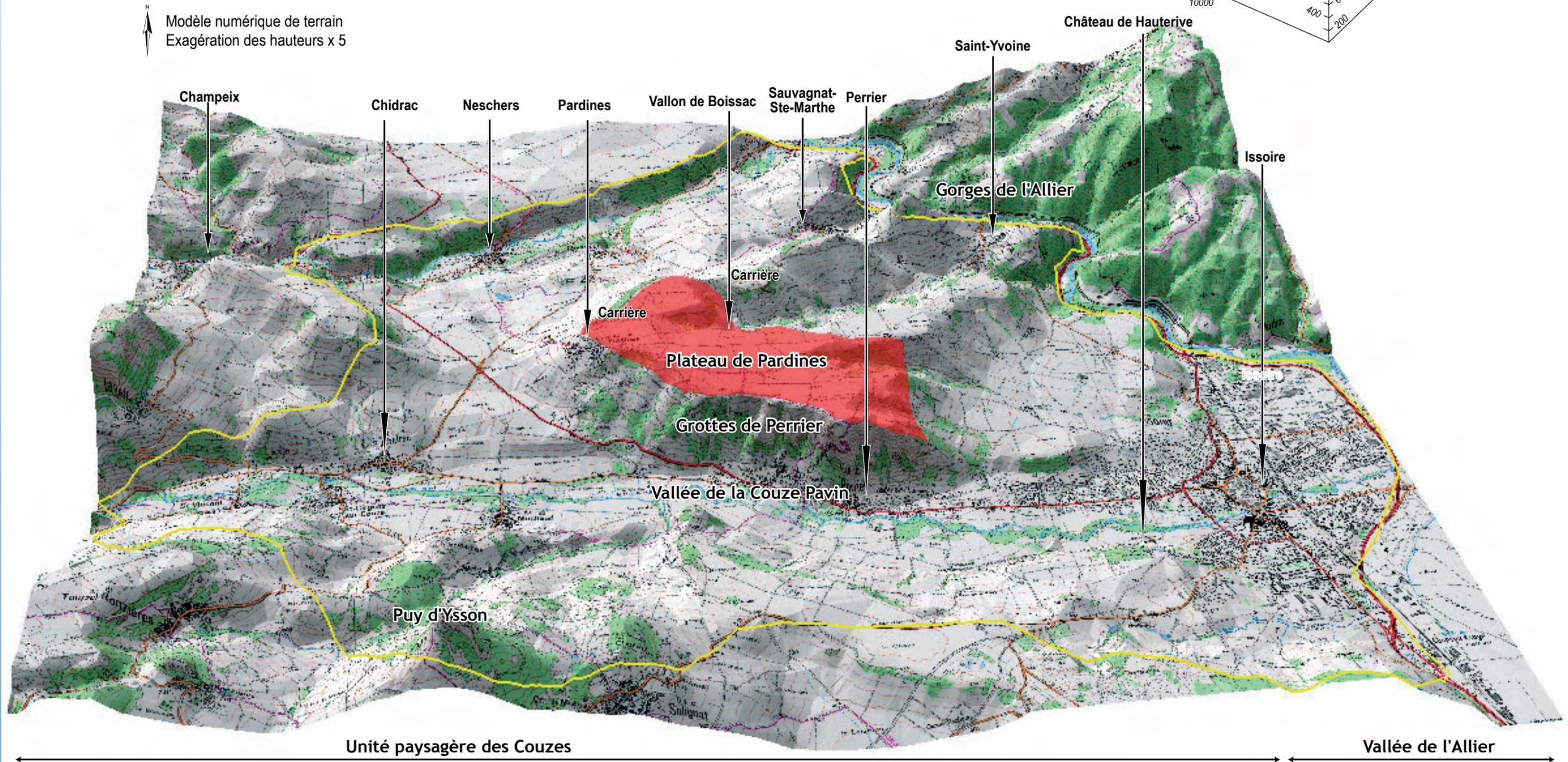
RELIEF DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE



- Site éolien étudié
- Périmètre rapproché



Modèle numérique de terrain
Exagération des hauteurs x 5



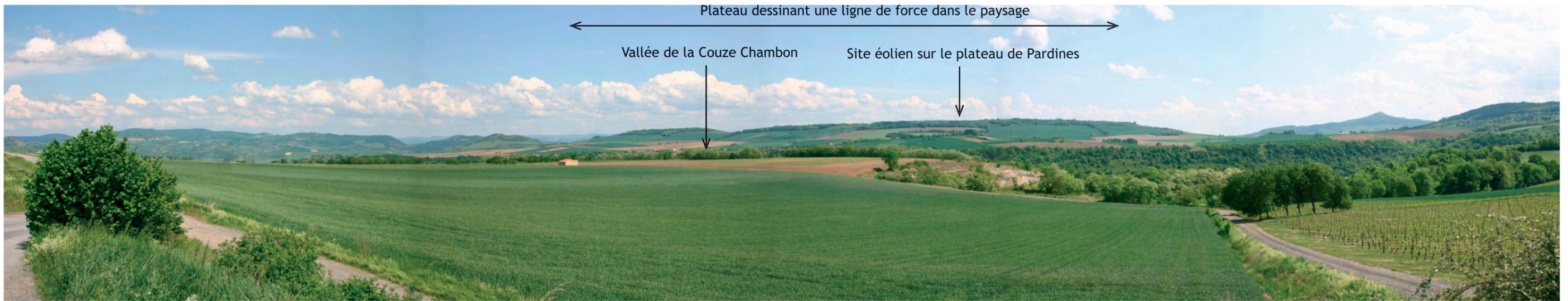


Fig.24. Lecture du plateau de Pardines depuis le Nord sur la RD978 au Nord de Neschers. Site éolien sur le plateau.

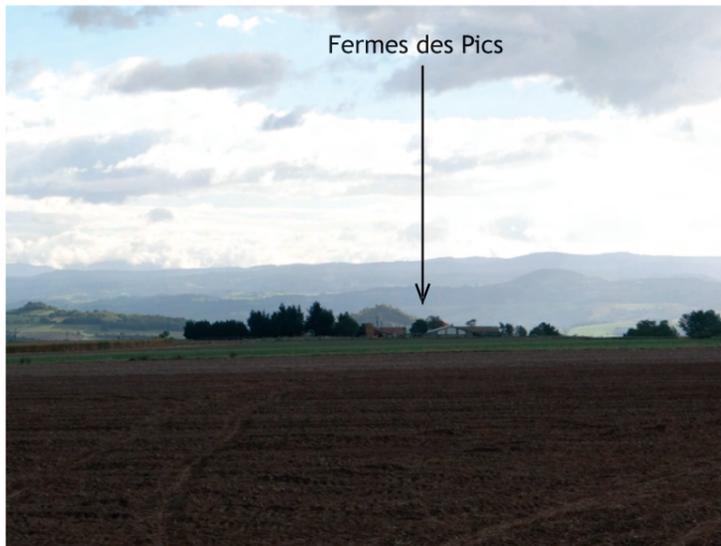


Fig.25. Domaine des Pics, maison sur le plateau de Pardines au Nord Est du site éolien. Vue vers le Nord Est depuis le site éolien.

Tourisme

Les sites touristiques les plus proches sont les Grottes de Perrier et la ville d'Issoire. Des sentiers de randonnée traversent le plateau de Pardines. Une aire de pique-nique est aménagée au Sud Ouest. A proximité on note aussi le château d'Hauterive, ouvert à la visite l'été et reconnu pour son jardin.

Habitat

L'habitat le plus proche du site éolien étudié concerne des habitations isolées:

- Deux fermes isolées sur le plateau au Nord Est (Domaine des Pics), comprises dans le périmètre immédiat (1km). Des perceptions du site éolien sur le plateau s'organisent. Cependant depuis la ferme du Domaine des Pics la plus à l'Ouest (la plus proche du site), une haie permanente protégeant l'exploitation agricole des vents limite les vues en direction du site éolien.

- Le domaine de Boissac dans le fond de vallon boisé au Nord du site éolien. Depuis Boissac les vues sont très limitées par les jeux de relief et les boisements.

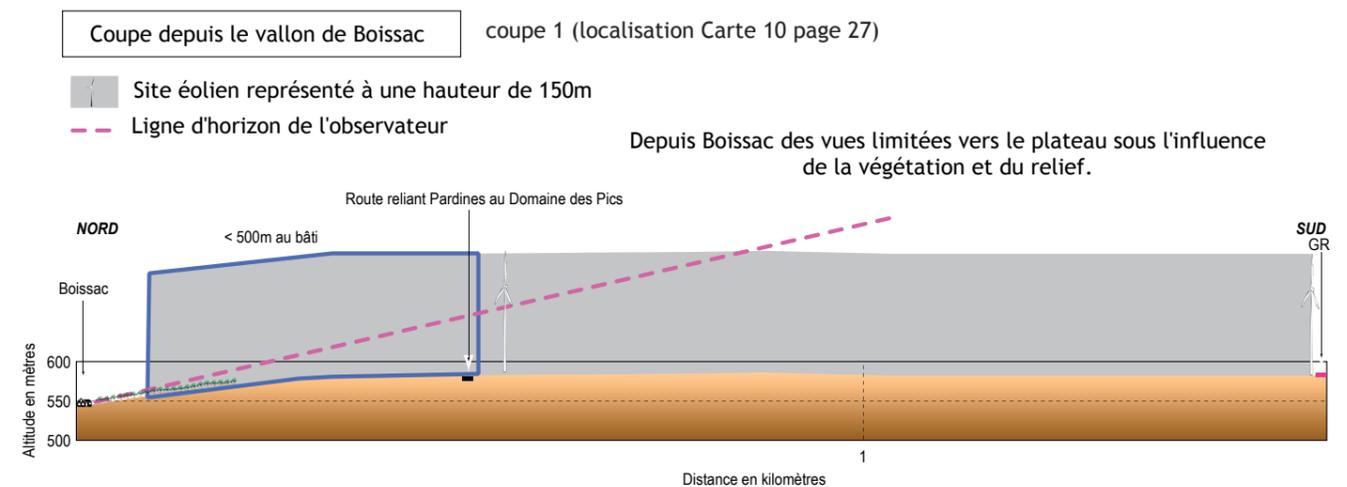
S'ajoutent les bourgs les plus proches que sont Pardines et Perrier et l'agglomération d'Issoire.

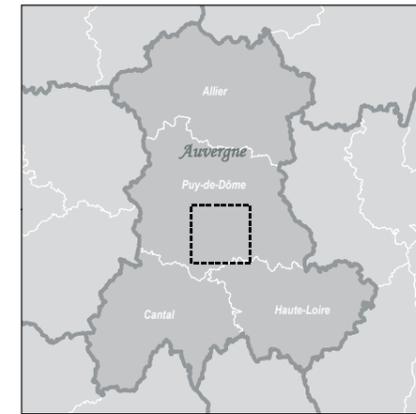
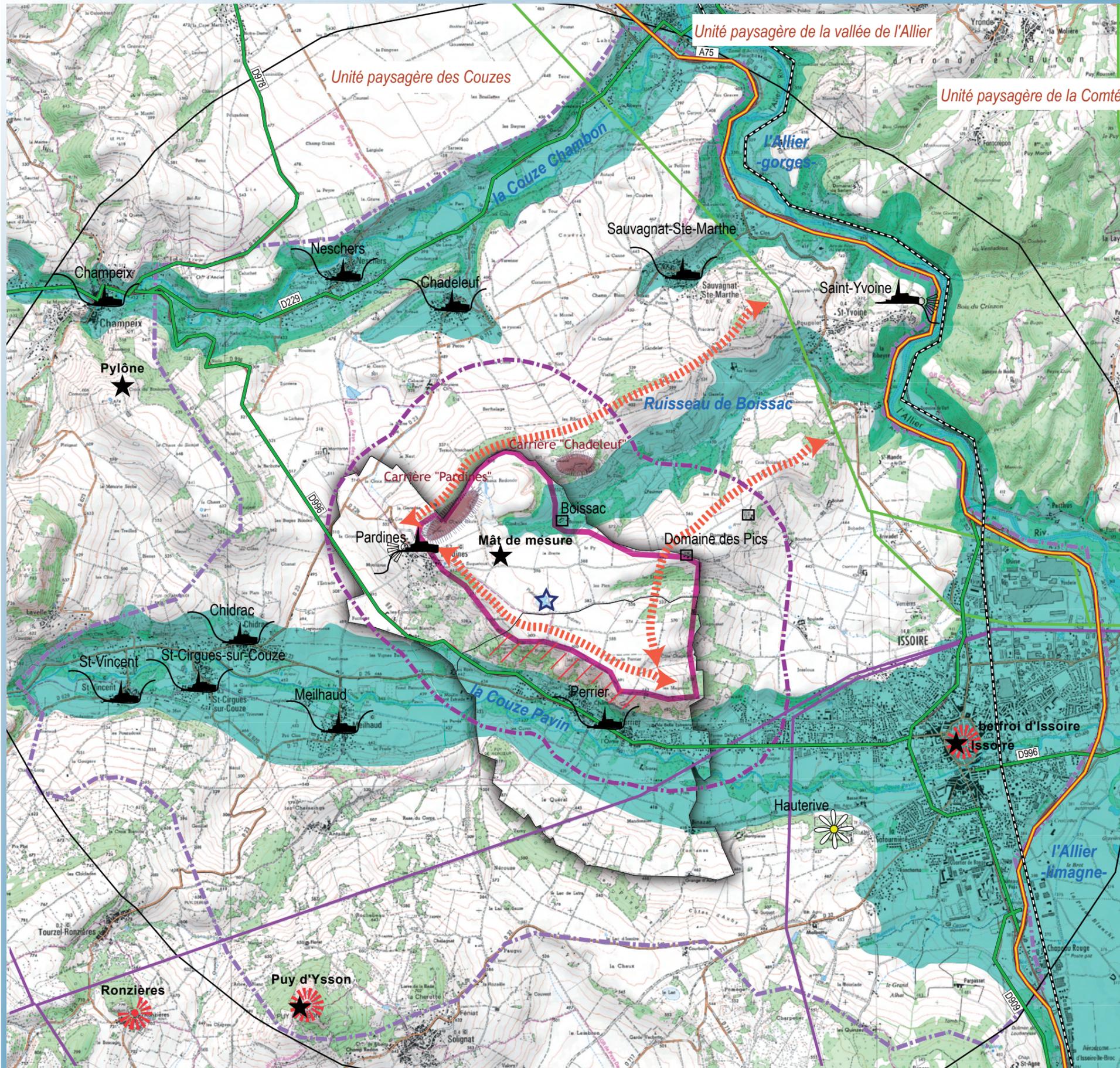


Fig.26. Vue sur le vallon de Boissac depuis le site éolien. Vue vers l'Est.



Fig.27. Domaine de Boissac dans son vallon boisé au Nord du site éolien.





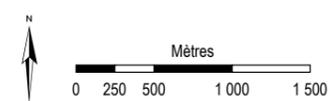
- Site éolien étudié
- Communes d'accueil du site éolien
- Périmètre rapproché
- Périmètre immédiat (1km autour du site éolien)
- 5km autour du site éolien

Contexte paysager

Unité paysagère des Couzes.
Paysage marqué par des vallées encaissées 'les Couzes' et des plateaux 'les chaux'.
Lecture de la ligne de relief du plateau de Pardines.
Vallée de la Couze Pavin au Sud du site.

- Vallée
- Lignes de relief
- Points de repère
- Points de vue
- Bourg perché en haut de coteau, vues en belvédère
- Bourg en fond de vallée
- Habitat isolé près du site
- Plan d'eau sur le site
- Carrière près du site
- Grottes de Perrier sur le coteau
- Jardins du château de Hauterive

- Axes de communication majeurs
- Autoroute A75
 - Départementale
 - Ligne SNCF
- Lignes haute tension
- 63 kV
 - 225 kV



Sources : ETD, DREAL Auvergne, Inventaire des paysages du Puy-de-Dôme, Scan25©IGN, 2012.